



L'artillerie coloniale dans la conquête de la Côte d'Ivoire 1843-1914

TRAORÉ Siaka

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara

Résumé:

Cet article examine les contributions de l'artillerie coloniale dans la conquête et la pacification de la Côte d'Ivoire. À partir d'un recoupement des données issues des Archives Nationales du Sénégal, des Archives Nationales d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence et d'une bibliographie, il analyse les faits d'armes de cette artillerie et la dynamique militaire dans laquelle s'inscrivent ces derniers. Cette artillerie doit ses rendements à un personnel bien entraîné, aux origines diverses, doté de moyens militaires hors de la portée des armées locales. À partir de 1843, pour maintenir l'ordre français dans les Etablissements français de la Côte d'or, les artilleurs bombardèrent les positions ennemies à travers les opérations amphibies. Comme il fallait s'y attendre, cette participation pesa de tout son poids sur le cours des guerres, permettant ainsi à la France d'étendre son emprise impérialiste hors des régions de Grand-Bassam, d'Assinie, de Dabou et de Jacqueville. Aux lendemains de l'érection de la colonie de Côte d'Ivoire en 1893, à l'heure d'étendre l'influence européenne aux régions centre, nord, ouest et est, la haute hiérarchie militaire française misa sur la tactique des colonnes. Aux côtés de l'infanterie de Marine, du génie, du service de santé militaire aux colonies et des spahis c'est-à-dire la cavalerie coloniale, les canonniers prirent toute leur place sur différents fronts de la fondation par les armes de l'empire colonial français en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : artillerie, Côte d'Ivoire, coloniale, conquête, canon

Colonial artillery in the conquest of Ivory Coast 1843-1914

Abstract:

This article examines the contributions of colonial artillery in the conquest and pacification of Côte d'Ivoire. Based on cross-checking of data from the National Archives of Senegal, the National Archives of Overseas of Aix-en-Provence and a bibliography, it analyzes the feats of arms of this colonial military specialty and the military dynamics in which they register. This artillery owes its performance to well-trained personnel, of diverse origins, equipped with military means beyond the reach of local armies. From 1843, to maintain French order in the French Establishments on the Gold Coast, artillerymen bombarded enemy positions through amphibious operations. As was to be expected, this participation weighed heavily on the course of the wars, thus allowing France to extend its imperialist influence outside the regions of Grand-Bassam, Assinie, Dabou and Jacqueville. Following the establishment of the colony of Côte d'Ivoire in 1893, when it came to extending European influence to the central, northern, western and eastern regions, the French military hierarchy relied on the tactic of land columns. Alongside the Marine infantry, the engineers, the military health service in the colonies and the spahis, that is to say the colonial cavalry, the gunners took their full place on different fronts of the foundation by the arms of the French colonial empire in Ivory Coast.

Keywords: artillery, Ivory Coast, colonial, conquest, cannon

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.13826256>

1 Introduction

Le vaste empire français du XVIII^e siècle doit sa réalisation, en grande partie, à la supériorité militaire de ses forces coloniales. En Afrique subsaharienne plus particulièrement, l'expansion française est la fille des grands moyens militaires. Parmi ces derniers, l'artillerie coloniale occupe assurément un rôle de premier plan.

En effet, grâce à sa puissance de destruction des fortifications et surtout son effet psychologique (Saint-Martin, 1989 : 289) sur les armées autochtones, l'artillerie coloniale s'érigea comme le domaine par excellence où la suprématie militaire du colonisateur resta écrasante et incontestable. Face aux flèches, sagaies, fusils et tactiques de guerre des peuples autochtones, le canon fait figure d'une véritable arme démolissant tout dans sa ligne de mire. On comprend aisément alors le général Herr, inspecteur général de l'artillerie, qui en 1894, soutint que le canon demeure ce symbole de la supériorité militaire de la France dans les colonies (Paul et Basset, 1931 :7).

L'intervention des forces coloniales françaises en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la conquête, concentre de nombreux écrits. L'affaire de Yaou en 1849 (Schnapper, 1961 :134), les politiques de conquête, les moyens militaires, stratégies et tactiques (Loucou, 2015 : 148), les grandes méthodes de pacification de la Côte d'Ivoire (Angoulvant 1916 : 423), les grandes opérations militaires région par région (État-Major de l'armée, 1931 : 846) ... furent longtemps au cœur de plusieurs analyses. En dépit de leur pluralité, ces études ne touchent que des aspects généraux. Peu se focalisèrent exclusivement sur les états de service de la spécialité militaire qu'est l'artillerie coloniale en Côte d'Ivoire, d'où le véritable bien-fondé du présent travail de recherche.

Sur le littoral de la Côte d'Or¹, la prise de possession militaire et politique de la France qui survint en 1843, est ponctuée par une vingtaine de coups de canons, tirés des comptoirs fortifiés fraîchement construits. Depuis lors, ces bruits terrifiants des artilleurs prirent une part décisive dans la réalisation du projet colonial français, par la voix des armes sur l'autel de la liberté et de la souveraineté des peuples autochtones.

Cette situation qui perdura jusqu'en août 1914, où la mobilisation générale pour la 1^{ère} guerre mondiale entraîne le départ du gros lot des troupes d'occupation, soulève des questions essentielles : Pourquoi l'artillerie coloniale tient-elle lieu d'outil militaire décisif dans la conquête et la pacification de la Côte d'Ivoire 1843 et 1914 ? Quelles furent ses contributions face aux armées autochtones ivoiriennes ?

L'examen de ces interrogations fondamentales s'est réalisé par le biais de décryptages des sources d'archives et données bibliographiques. Notre travail s'organise autour de trois articulations. La première présente l'artillerie coloniale à travers ses missions, son matériel et son personnel. La seconde met en exergue son poids dans le succès des opérations de sécurisation, de la création des forts Nemours et Joinville jusqu'aux lendemains de la création de colonie, c'est-à-dire de 1843 à 1894. Quant à la troisième partie, elle met en lumière l'artillerie coloniale à l'ère des colonnes, entre 1894 et 1914.

¹ Nom administratif des régions côtières d'Assinie, Grand-Bassam etc occupées par la France.

2 Les hommes, les missions et moyens

Dans les Établissements français de la Côte d'or, comme ailleurs dans l'Outre-mer, la réputation guerrière de l'artillerie se forgea grâce à des moyens humains et matériels bien spécifiques. Quelles sont les différentes caractéristiques et les missions assignées ?

2.1 Des personnels bien formés, chargés des fortifications et services du feu

Symbolisée principalement par l'usage du canon dans l'Outre-mer, l'artillerie coloniale tire ses origines de la Royale artillerie de France, précisément de la 7^{ème} brigade². Basée à Lorient, cette unité tactique qui comprend des fantassins et marins appartenant à des corps de débarquement³, renforce son emprise sur les territoires d'Outre-mer, par la création du Corps Royal de l'Artillerie de Marine⁴.

Désigné par le terme « bigor »⁵, le personnel de l'artillerie coloniale assure le service des mortiers, pierriers, obusiers, canons de bataille. Il construit aussi des batteries, des magasins ainsi que des matériels indispensables au bon fonctionnement de l'artillerie dans les territoires nouveaux, à savoir, les affûts, attirails et voitures.

Recrutés en France, les officiers artilleurs sont considérés comme des « savants » de l'armée française, dans la mesure où le maniement du canon et autres matériels exige la maîtrise de techniques assez complexes. En effet, contrairement à l'infanterie et à la cavalerie où c'est le nom de famille et la fortune qui ouvrent la porte à une belle carrière, l'artilleur doit nécessairement subir les cours à l'École polytechnique pour être un bon officier (Aubagnac 2014 : 87). Ces officiers commandent les canonniers, les bombardiers⁶, les apprentis-canonniers, les ouvriers d'artillerie et les artificiers (Assemblée Nationale Constituante 1789-1791 1791 :1), formés dans les écoles de pyrotechnie militaire, les écoles d'artillerie du lieu des garnisons (Secrétariat d'Etat de la Guerre 15...-1791 1886 : 689)

À la fin de la première moitié du XVII^{ème} siècle, les artilleurs en poste à Grand-Bassam et Assinie s'attelèrent non seulement aux usages du canons, mais aussi au service sur la côte (Gentil 1978 : 33). En 1847, les commandants de ces forts (officiers d'artillerie ou de l'infanterie de Marine) touchèrent chacun des suppléments de solde de 3000 frs. Un ouvrier d'artillerie en « fer »⁷ ou forgeron gère les fontes dans chaque place fortifiée, pour des primes de 4 frs par jour (Ministère des Finances, 1846 : 319).

² La brigade est l'ancienne appellation du bataillon et comporte des compagnies de bombardiers (servant d'élite), de canonniers et de sapeurs.

³ Trois compagnies de bombardiers sont constituées dans les territoires situés en Amérique : Saint Domingue, Iles du Vent et Canada qui est associé à la Louisiane et à l'Ile Royale. Le 5 avril 1762, un régiment qui est créé spécialement pour les opérations d'artillerie dans l'espace colonial, prit ses quartiers à Lorient. Mais, il ne fit pas long feu.

⁴ Cette spécialité de l'artillerie française est inscrite dans l'ordre de bataille de l'infanterie sous le numéro 64, d'où sa dénomination de 64^e régiment. Dans sa composition, au départ, elle est formée de vingt compagnies de bombardiers, de canonniers et de trois compagnies d'ouvriers. Les composantes de son Etat-major demeurent entre autres, un inspecteur-général, un colonel, quatre lieutenants-colonels. Pour le service aux colonies, le régiment se répartit en cinq brigades de quatre compagnies de 88 hommes chacune, sous la direction d'un capitaine. La force réunie, à cet effet, s'évalue à 2108 hommes.

⁵Ce terme est un argot militaire désignant les hommes de l'artillerie avant 1900 et depuis 1962. Il découle de l'abréviation du nom « bigorneau » est un coquillage marin qui pousse sur les rochers du littoral. Le parallèle est établi avec les artilleurs, car, ces derniers tiennent leurs positions malgré les forces des tempêtes. Consulté sur le lien http://67400.free.fr/monsiteweb/la_coloniale.htm, le 23 juillet 2020.

⁶ Les bombardiers et les canonniers gèrent le service des bataillons. Les premiers sont employés au service des mortiers à bord, des pièces de siège et de côte, des batteries. Ils réalisent également les travaux et manœuvres dans les directions d'artillerie des ports, au sein des écoles de canonage à bord et à terre.

⁷Les ouvriers d'artillerie sont soit des ouvriers « en fer », soit des ouvriers en « bois ». Les premiers qui travaillent le fer, sont forgerons, chaudronniers, cloutiers... Quant aux seconds dont la matière à travailler est le bois, ils sont menuisiers, charpentiers, pouliciers, scieurs...A côté d'eux, se trouvent les artificiers dont la fonction première est la préparation des munitions. Confère le Garde Chauvin, consulté le 27 octobre 2022, sur le lien <https://www.garde-chauvin.com/single-post/2017/08/30/-les-compagnies-d-ouvriers-d-artillerie-de-marine>.

Cependant, pour compléter les effectifs exténués par les maladies tropicales, un recrutement local est promu dans les colonies. En 1846, durant son intérim à la tête du gouvernement du Sénégal dont dépend la Côte d'or, le chef de bataillon d'infanterie de Marine Houbé insista pour la formation technique des soldats noirs. La présence de canonnières noirs dans les forts extérieurs se posa comme une exigence absolue (Gentil, 1978 : 35).

Mais, compte tenu de la complexité de cette arme⁸, les résultats des premiers recrutements restèrent en deçà des espoirs suscités. Le 15 juin 1859, face à l'incapacité des Noirs artilleurs à manier le canon, Faïdherbe demande à Justin Napoléon Prosper de Chasseloup-Laubat, le ministre de la Marine et des Colonies, une compagnie d'artillerie de marine avec 22 ouvriers indispensables (Gentil, 1978 : 124).

Aux colonies, l'artillerie de Marine assure deux missions essentielles. D'abord, en tant qu'arme combattante, elle est un instrument de conquête et de pacification (Paul et Basset, 1931 : 11). Sa seconde grande mission est la construction et l'entretien des édifices militaires dans l'outre-mer, le contrôle du matériel et des munitions. Quand il s'agit également d'armer les places fortes et les points d'appui de la flotte, elle est également sollicitée. Dans les forts d'Assinie et de Grand-Bassam, en 1847, le maniement des canons est assuré par cinq artilleurs européens. Dans la défense du fort, ils sont aidés par seize autres soldats européens et quatre lapots (Barthélemy, 1848 : 86).

Avec le progrès de la mainmise française sur la Côte d'Ivoire, l'artillerie de Marine joue le rôle de fournisseur d'armes. En 1894, pour réarmer le fort de Dabou devant servir de quartier général de la milice, la demande de cession gratuite de quatre pièces d'artillerie⁹ de Binger est transmise au Directeur de l'artillerie à Paris. Après avis du président de la République française, ce dernier instruit l'artillerie Place de la Rochelle ou les manufactures d'armes de Châtellerault pour l'expédition sur Grand-Bassam, via le service colonial du port de Bordeaux¹⁰.

Suite à la loi du 7 juillet 1900 créant les troupes coloniales, l'Artillerie de Marine prit le nom d'Artillerie coloniale. Son personnel se compose toujours d'Européens répartis dans les troupes d'artillerie, des détachés à la Marine pour assurer les services purement techniques et d'agents en charge des tâches spécialisées notamment les constructions et fortifications militaires (Leroy 1922 :110). Pour remplir ces diverses missions, ce personnel dispose de moyens assez particuliers.

2.2 Les canons Maxim, les canons fixes et terrestres en fonction des théâtres des opérations

Pour les opérations sur les fleuves et lagunes, les armes se présentèrent sous la forme de canons, dont le canon revolver qui fonctionne grâce aux obus et des boîtes à mitraille¹¹. Les canons Maxim (voir image 1, p.5) équipèrent aussi les petits navires notamment, le capitaine Menard qui servit activement sur le front de la conquête en Côte d'Ivoire, vers la fin du XIXème siècle (Traoré, 2021 :167).

⁸ Une arme est une spécialité militaire. Exemple la gendarmerie est une arme, de même que la marine, le génie ou autre.

⁹ ANOM. SG. CIV.XVI.3. Troupes et Marine. a. Armement (mai 1891-avril 1894). Lettre N°112 du 23/01/1894 du gouverneur Binger au Ministre de la Guerre.

¹⁰ ANOM. SG. CIV.XVI.3. Troupes et Marine. a. Armement (mai 1891-avril 1894). Lettre du 27/06/1893 du Ministre de la Guerre au Sous-secrétaire d'Etat aux colonies.

¹¹ ANOM. SG. XVI. 5. Bateaux (1890-1896). b. Chaloupe le Diamant. Lettre N°47 du 22/06/1894 de Jean-François Couturier au Ministre des Colonies.

Image 1: un canon Maxim 1910



Source: Armes et passion, consulté le 15/09/2024 sur le lien:
<http://www.armeetpassion.com/maxim1910.html>

D'autre part, pour la défense des côtes, les pièces d'artillerie côtière ou fixe, composées de canons et de mortiers numérotés de 19 à 247¹² ont été privilégiées. Dans les forts de Grand-Bassam, d'Assinie et de Dabou, les obusiers et les caronades 30 furent les plus utilisés (Ministère de la Marine et des Colonies 1851 : 299). Ces dernières se définissent comme des bouches à feu en fer, plus courtes et moins lourdes que les canons ordinaires. Elles se caractérisent aussi comme des « armes simples, sans bourrelet qui emploient peu de poudre et qui portent jusqu'à 25 et 30 kg de balles » (De Chesnel, 1857 : 390).

Enfin, vinrent les pièces d'artillerie terrestre, constituées du matériel de montagne, du matériel de campagne, des fusées de guerre et des mortiers de 15. Le canon montagne qui régna sur bon nombre de champs de bataille en Afrique occidentale française, connut plusieurs modifications. Dans sa première version, il se présente lisse et tire des calibres de 4 se chargeant par la bouche, d'où son nom canon de 4. Avec des modifications, six rayures apparurent, multipliant de facto sa portée par 5 (Leroy, 1922 : 45).

Sa mobilité reste intacte mais son projectile subit des changements notables. Sa forme passe de la forme sphérique à la forme oblongue et son obus, de 4 livres à 4 kg. L'apparition de l'obus contenant de la poudre noire et d'un obus à balle à charge constitue une petite révolution de l'époque. Une fois tirée, cette munition s'éclate en pot de fleur ce qui altère son efficacité (État-Major de l'armée, 1931 : 342).

Capable de propulser des obus à une vitesse de 450 m, le 80 de montagne (voir image 2 p. 6) est une version améliorée du canon de 4. Pour le rendre portatif, les calibres passèrent de 20 à 11. Sa portée maximum frôle alors les 4000 m avec un projectile pesant 6 kg. Il est capable de tirer des obus à la mitraille, au même titre que le canon de 4. Cette puissance s'accroît avec les obus légèrement allongés et chargés en explosif nitré (État-Major de l'armée, 1931 : 343). Le canon de montagne doit son succès à son opérationnalité en région tropicale, tel que décrit ici :

Il est rustique et supporte sans inconvénients les difficultés ou accidents de la route, y compris la chute dans un marigot. C'est un avantage qu'il possède sur le 65 apparu en AOF après la grande guerre et qui est une machine bien délicate pour le service aux colonies (État-Major de l'armée, 1931 : 342).

À cet atout, s'ajoute sa facile mobilité. On peut le transporter sous la forme attelée, à dos d'animaux et même à dos d'hommes, comme il a été donné de voir dans les colonnes opérant dans le golfe de Guinée, en particulier en Côte d'Ivoire. Dans ce cas précis, la logistique

¹² Les canons revolver hotchkiss de 37, 47 et 53mn, consulté le 28/10/2022 sur le lien http://www.fortiffere.fr/artillerie/index_fichiers/Page854.htm.

requiert beaucoup de porteurs qui travaillent en équipe de relais, le poids total de l'arme oscillant entre 200 et 300 kg (État-Major de l'armée 1931 : 342).

Le matériel de campagne est un complément du canon 80. Le rendement sur une moyenne distance a été amélioré, ce qui accrut la force de frappe des forces coloniales, devant les fortifications bien bâties. Cette amélioration donna naissance au canon 95, forgé à partir de l'acier. Plus puissant et précis, il lance des obus de 2,2 kg de mélinite sur une portée de 7000 m. Mais, cette grande efficacité est compromise par son poids de 1,4 kg, jugé trop lourd pour l'arrière-train de la voiture canon. En outre, il est gourmand en effectif. Il faut huit canonniers pour le service de la pièce (État-Major de l'armée, 1931 : 344).

Image 2: un canon de montage



Source: passioncompassion1418

<https://www.passioncompassion1418.com/Canons/ImagesCanons/France/Montagne/80mmMontagne7881q.jpg>

Par ailleurs, le matériel de 5 de Reffye, modèle 1873 (Leroy, 1922 : 52) a été utilisé par certaines colonnes en AOF. D'un poids de 5 kg, son calibre a une portée de 5000 m. Son avantage réside dans son poids faible de 900 kg et on le charge par la culasse. Des changements améliorèrent son rendement grâce à un affût métallique et des fusées comme projectiles.

Présentes pour la première fois en Afrique Occidentale Française dès 1862 précisément au Sénégal, les fusées portant des bombes ogivales de près de 60 kg, peuvent atteindre une cible située entre 3000 et 7000 m (Saint-Martin, 1989 : 289). Cette puissance est le signe de la suprématie du matériel de 5 de Reffye sur le canon lisse de campagne (1200 m pour le canon-obusier, 12, 400 m pour le canon de 4). Le dispositif de lancement comprend un chevalet de pointage. Mais, se présentant sous forme de feu d'artifice, ses projectiles manquent souvent de précision.

De son côté, le mortier se distingua aussi lors des guerres de pacification en Afrique subsaharienne. Moins lourde en termes de logistique, il se particularise dans ses capacités à atteindre des cibles sises derrière des obstacles. En 1890, le mortier 15 contribua efficacement à la prise des Etats mandingues de la région Niger-Volta, par les hommes du Régiment des tirailleurs soudanais, en charge de la pacification de la Côte d'Ivoire. D'une portée de 500 m, il tire des bombes de 10 kg. Son poids de 140 kg le rend facile à transporter. Mais, son affût rigide en bois se détériore fréquemment (Leroy 1922 : 45).

En somme, la supériorité de l'artillerie résulte d'un savant mélange de personnel bien formé doté d'un matériel de destruction face auquel, les armées autochtones demeurèrent sans grandes marges de manœuvre. Les artilleurs coloniaux évoluèrent à travers le temps, transcendant ainsi un contexte politico-militaire en pleine mutation. En Côte d'Ivoire, l'artillerie s'est illustrée d'abord dans le cadre des antagonismes politico-commerciaux avec

l'Angleterre et les opérations amphibies, montées pour éteindre les révoltes des peuples autochtones.

3 L'artillerie à l'ère des opérations amphibies 1843-1894

Matérialisée par la permanence des canons surplombant les forts, l'artillerie eut pour mission de dissuader les vellétés d'atteinte à l'influence française à la Côte d'or¹³. Des fois, en cas d'interventions suites aux insurrections, elle soutient le débarquement des troupes d'infanterie de Marine, chargées de rétablir l'ordre.

3.1 L'artillerie fixe, arme de protection du commerce français à la Côte d'or

L'installation de l'artillerie coloniale en terre ivoirienne se tint dans un contexte international marqué par la lutte contre la traite négrière et par les rivalités entre les puissances européennes dans le Golfe de Guinée. Pour contenir l'influence grandissante de l'Angleterre, l'ordonnance royale du 29 novembre 1842 mit à la disposition de la Station navale de Gorée, un crédit de 150 000 frs pour la construction de trois forts à Garroway, au Gabon et à Assinie.

Devant l'ampleur de la menace anglaise pour le commerce français sur le rivage côtier ivoirien, le commandant de la Station, Bouët Willaumez détourne sur Grand-Bassam, le fort prévu pour Garroway. Bouët envisage des canons pour dissuader toute tentative d'entrave à l'influence française sur ces points de la côte. En outre, poursuit-il, « au centre de la redoute sera un blockhaus, principalement destiné à loger quelques soldats et à renfermer, dans son rez-de-chaussée, des caisses en tôle, contenant de l'eau et des vivres » (P. Gentil, 1978, p. 33).

Dans son compte rendu au roi Louis-Philippe, le ministre de la Marine et des Colonies, Guy-Victor Duperré donne ici la configuration des garnisons militaires, à affecter dans ces forts : « une compagnie d'infanterie de marine et une section d'artillerie dont moitié d'ouvriers, pour le service de la côte occidentale d'Afrique » (P. Gentil, 1978 : 33).

Au dernier trimestre de l'année 1843, les deux forts sont déjà érigés sur des terrains stratégiques. A Grand-Bassam (fort Nemours), 21 coups de canons sont tirés pour marquer cette prise de possession solennelle qui fait office de point de départ de la conquête militaire française en Côte d'Ivoire (Association N'Zima, 2013 : 296).

La puissance de feu des quatre caronades 30 protégeant chaque fort est amplifiée par les obusiers de montagne. À Assinie (fort Joinville), les avantages tactiques de la présence des canons sont variés. En plus d'avoir le village autochtone à portée de main, ils surveillent les passages qui débouchent sur les lacs d'Apollonie et d'Ahy (Ministère de la Marine et des Colonies, 1851 : 299).

Du point de vue humanitaire, les matériels d'artillerie des forts doivent dissuader les contrebandiers qui poursuivent la traite négrière. En décembre 1844, le chef du fort Nemours, le sous-lieutenant Conjard Gilbert captura un négrier lors d'une patrouille (Valleraud 1910 : 83). Dans cette croisade¹⁴ contre le commerce des Noirs conjointement menée avec l'Angleterre (Ekanza 1995 : 39), ces places fortifiées firent office de bases de surveillance et de point de départ des opérations de police en haute mer. Par ailleurs, elles eurent également en charge la diffusion et la promotion du commerce licite (Kassi Tano, 2016 : 27).

¹³ A partir de 1845, les établissements de Grand-Bassam, d'Assinie et du Gabon font partie de la circonscription administrative dénommée Le bas de la Côte, rattachée à une entité plus grande qui est Gorée et Dépendances, de la colonie du Sénégal et placée sous l'autorité du Commandant de la Division navale des Côtes occidentales de l'Afrique (confère Saint-Martin 1989 : 129)

¹⁴ Le 28 mai 1845 eut lieu la convention franco-anglaise pour renforcer la croisade anti-esclavagiste, tâche que les deux nations font depuis 1832. Les marines concernées doivent mobiliser en permanence 24 bâtiments dont 15 toujours en mer (confère Saint-Martin 1989 : 148).

Au plan politique, selon Latte Egue Jean-Michel, avec ces bases armées de canons, la France veut faire ombrage à l'Angleterre qui est engagée dans une série de réhabilitation d'anciens forts, rachetés à une société. Une course contre la montre s'ensuit alors pour marquer d'une empreinte militaire la Côte d'or (Egue Latte, 2008 : 549) et ouvrir une nouvelle ère d'influence politique inclusivement française. Aux peuples locaux et leurs chefs qui reçurent de la France les promesses de sécurité et protection en échange des concessions reçues¹⁵(Atger 1962 : 40), les canons des fortifications demeurèrent des gages d'assurance et de succès militaire, en cas de conflit avec les voisins.

Sur le volet économique, l'enjeu est de faire des blockhaus, des centres primordiaux de commerce sur l'espace côtier ivoirien (Kipré, 1985 : 83). L'innovation est inédite car, elle met directement en relation producteurs africains et commerçants français. Cadres de ces échanges commerciaux, les comptoirs bâtis près des forts, sous la surveillance des obusiers, devinrent de ce fait, des lieux d'implantation des entreprises françaises ou factoreries. Les principaux produits des transactions directes furent l'or à Assinie et l'huile de palme à Grand-Bassam (Atger, 1960 : 454).

En octobre 1853, pour asseoir sa totale domination sur la région Odzokru et briser le monopole alladian dans cette zone de production de l'huile de palme¹⁶, Baudin, le commandant de la Division navale de Gorée, prit la résolution d'y bâtir un troisième fort (Essoh, 2022 : 148). Construite à la hâte par le capitaine du Génie Louis Faidherbe, cette place fortifiée protégée de deux pièces d'artillerie prit le nom de fort de Dabou¹⁷ ou fort Ducos (Egue Latte, 2008 : 619).

Outre la sécurité des opérateurs économiques français et des peuples considérés comme amis¹⁸, les artilleurs de la Marine et autres soldats¹⁹ reçurent pour mission, « la dissuasion et l'intimidation des populations Odzokru à rompre leur commerce avec les courtiers Alladian » (Lasme Yao et Kouakou, 2019 : 122). À travers cette crainte permanente suscitée par les canons, la France veut tenir en respect toute la région Odzokru, veiller au bon déroulement des transactions sur la lagune et se projeter pour la conquête de l'arrière-pays (Lasme Yao et Kouakou, 2019 : 122).

3.2 L'artillerie navale²⁰, fer de lance des opérations amphibies

On désigne par opération amphibie, toute manœuvre militaire comprenant deux composantes étroitement liées au plan tactique. La première qui est navale se caractérise par d'intenses bombardements des positions ennemies sur les côtes. La seconde phase est un débarquement de troupes pour occuper le rivage²¹. Le choix de cette tactique s'imposa au Haut commandement militaire français au regard de la géographie de la Côte d'or, étalée de part et d'autre de la mer, des étangs lagunaires et embouchure de fleuve.

Dès 1849, pour la sécurité des transactions commerciales, Paris mit à la disposition de la Côte d'or les canonnières *l'Argus*²² (Atger 1960 : 449), *le Grand-Bassam* et *le Guet N'Dar*. Chargée d'assurer la police des lagunes, cette dernière est un aviso à vapeur qui veille aussi sur la protection des embarcations marchandes (Hecquard, 1855 : 77).

Cependant, en cas de graves menaces sur les intérêts français, en provenance de

¹⁵ Ces chefs sont Peter pour Grand-Bassam et Attacla à Assinie. En cédant la souveraineté de leur territoire par la signature de traités, ils attendent de la France une protection contre les peuples voisins.

¹⁶ La production de l'huile de palme est évaluée à 1200t en 1851, 2400t en 1852.

¹⁷ Ce fort fait l'objet de travaux d'amélioration en 1855 pour parfaire ses dispositions tant militaires que commerciales.

¹⁸ C'est la population du village de Dibrim et dépendances.

¹⁹ Le fort compte en 1856, 36 militaires dont huit Français et 26 Sénégalais.

²⁰ C'est l'ensemble des matériels d'artillerie installés à bord des navires de guerre selon le Larousse.

²¹ Consulté le 31 octobre 2022, sur le lien https://www.encyclopedie.fr/definition/Op%C3%A9ration_militaire_amphibie

²² Propriété de la maison Régis, l'Argus était armée de deux canons, quinze fusils et des matelots en provenance de l'arsenal de Toulon (Atger 1960 : 449).

Gorée²³, les troupes de la Division navale des Côtes occidentales de l'Afrique²⁴ procédèrent à des bombardements navals avant de débarquer pour des affrontements terrestres. Dans ce schéma tactique donnant lieu à une guerre de mouvement, les bombardements s'exécutèrent à partir d'avisos²⁵ ou des canonnières²⁶ qui, grâce à leur grande maniabilité, permirent de porter le combat dans toutes les régions éloignées de la côte.

En 1849, pour punir les populations de Yaou accusées d'avoir attaqué un bâtiment français, pillé et maltraité les caravanes traversant leur territoire²⁷, le commandant de la Division navale Bouët-Willamez fit pilonner leur village. Yaou est réduit en cendre (Clozel 1906 : 266). Les bombardements sont effectués à partir de trois navires. Le 16 mars 1849, sous les ordres du lieutenant d'infanterie Laurens, quatre colonnes fortes de 200 soldats débarquèrent pour la phase terrestre de la guerre (Association N'Zima, 2013 : 206). Dans le même sillage, les populations de l'Akapless sont frappées d'amendes et la circulation sur la Comoé a été fermée (Atger, 1960 : 449).

En 1885, sous le règne du roi Abouré Ehé Oboué Kadjo, la libre circulation sur la lagune est aussi compromise par la guerre Ebrié-Abouré de Moossou. Face à la paralysie des activités commerciales, Paris réagit en faisant intervenir l'avisos *le Goéland* et ses troupes d'infanterie. Arrivé de Dakar, *le Goéland* pénètre dans le fleuve Comoé, tire à coups de canons sur le village d'Akwé (Manouan, 1989 : 25), ce qui mit un terme au conflit.

Les artilleurs sont aussi mis à rude épreuve pour imposer le régime douanier sur la côte. En 1889, les postes de douane installés à Jacquville (Caprara, 2011 : 111) sont remis en cause par les Jack-Jack. Nostalgique de l'ère des grandes libertés avec les Anglais, ce peuple qui refuse de se défaire des courtiers, entre en révolte en janvier 1890. Le retour à l'ordre public survint après les coups de canons tirés par l'avisos *la Mésange*. Les villages Alladian sont détruits avant même le débarquement des troupes d'infanterie (Kipré, 1985 : 18). La répression est si brutale que la soumission fut rapide.

Dans ces opérations amphibies, les avisos de la Division navale ne furent guère les seuls engagés. Parfois, le relais est pris par les canonnières de la station locale notamment, le *Guet N'Dar*, l'*Argus*, le *Grand-Bassam*... Parmi elles, le *Diamant* demeure de loin, le plus craint par les armées autochtones. En cause, son temps de service assez long et surtout son arsenal de guerre impressionnant, composé de « 1617 obus de combats pour canons revolvers, 88 boîtes à mitrilles, 82 cartouches à blanc pour canons revolvers, 5172 cartouches à balles... deux canons revolvers » (Traoré, 2021 : 162).

Fort de ces matériels de guerre, le *Diamant* se montra maintes fois à la hauteur des attentes sur les théâtres des opérations. À son bord en 1890 pour palabrer avec les chefs de Dabou, l'administrateur Octave Péan et des miliciens, sont pris pour cibles à leur débarquement. Ces derniers regagnèrent rapidement la canonnière et répliquèrent par des tirs d'obus qui dévastèrent le littoral (Les Tablettes Coloniales N°16, 1891 : 1).

Avec les progrès de la pénétration, l'artillerie ne se limita plus aux régions côtières et lagunaires. Elle suit les troupes à l'intérieur des terres, pour imposer par la poudre et le boulet, l'impérialisme français.

²³ Depuis 1845, la Station navale devint la Division navale, confère (Atger 1962 : 42)

²⁴ En 1850, les troupes chargées de cette tâche se composèrent d'un bataillon d'infanterie de Marine, d'une compagnie d'artillerie de Marine, des hommes du génie et des spahis. L'artillerie comprend quatre officiers, huit sous-officiers, 92 brigadiers et hommes de troupes, un détachement d'ouvriers d'artillerie dont huit en poste à Gorée pour veiller sur un total de 60 canons (confère Saint-Martin, 1989 : 147).

²⁵ C'est un bâtiment de guerre rapide et de faible tonnage, utilisé pour assurer des liaisons ou pour escorter d'autres navires.

²⁶ Plus petite que l'avisos, la canonnière est un navire armé de canons confère (*Le Monde illustré*, 1856, p, 208). Son envergure lui offre plus de maniabilité, ce qui justifie son fort usage sur les lagunes et fleuves de la Côte d'or.

²⁷ Du côté des forces coloniales, cette guerre se solda par 42 officiers, marins et soldats tués ou blessés. Tout comme les populations de Yaou, les Ebrié et Alladjan étaient également engagés dans cet affrontement, (confère M. Delafosse 1931 : 120).

4 L'implantation de l'artillerie de campagne²⁸ en Côte d'Ivoire et son rôle tactique dans les opérations interarmées

Installée dans les garnisons à partir 1894, l'artillerie coloniale assure une place importante dans les campagnes militaires visant à pénétrer, conquérir et pacifier les régions situées en dehors de l'emprise française. Grâce à ses actions combinées à celles des autres Armes, l'assiette territoriale française s'étend progressivement au reste du littoral, au centre, à l'ouest, est et nord de la colonie.

4.1 L'implantation et l'occupation territoriale

L'année 1895 coïncide avec un début d'organisation militaire de la colonie. Sur demande de Binger, une requête du maintien de deux compagnies de l'ex-colonne de Kong est introduite auprès du gouvernement fédéral à Saint-Louis. Cependant, prétextant une pénurie de soldats au Sénégal, le ministre des Colonies décide du rappel de toutes les forces de la Côte d'Ivoire²⁹. Jugeant cette décision désastreuse, le commandant supérieur des troupes, le général Boilève demande au Gouverneur général de l'AOF d'insister auprès du ministre des Colonies, Emile Chautemps, pour dissocier la question du « rappel ou maintien des troupes à la Côte d'Ivoire » de celle des « effectifs du Sénégal »³⁰.

En juillet 1895, les troupes en Côte d'Ivoire se composèrent de trois compagnies d'infanterie et d'une section de l'artillerie de Marine³¹ précisément une batterie de 80 mm, logée au camp de Grand-Lahou et placée sous les ordres d'un capitaine³². Avec le lieutenant-adjoint au Commandant territorial des troupes, l'Etat-major du bataillon des tirailleurs, ce capitaine forme l'organe supérieur du commandement des troupes en Côte d'Ivoire. Pour se prémunir des attaques de Samory, une autre section de la batterie de 80 mm est localisée à Kodiokofi, sous les commandes d'un officier artilleur³³.

En octobre 1895, trois compagnies sont en service en Côte d'Ivoire³⁴. Selon le commandant militaire des troupes, le chef de bataillon Pineau, on note 28 artilleurs en service actif, soit cinq canonniers noirs et 22 artilleurs européens. Ces derniers se composent de 17 canonniers, d'un clairon ou trompettiste, de deux caporaux, deux sergents, d'un maréchal des logis et d'un lieutenant qui est le chef de section³⁵.

Dans ce maillage territorial, alors que les tirailleurs sont dispersés à travers onze garnisons³⁶, les artilleurs sont répartis sur quatre postes stratégiques : un Européen à Ouessou, un autre à Toumodi, trois Européens et six Africains à Kodiokofi. 18 Européens dont un

²⁸ L'artillerie de campagne est aussi appelée artillerie mobile est une branche de l'artillerie terrestre.

²⁹ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Lettre N°1747 du 11/07/1896 du Commandant Supérieur des troupes de l'AOF, le général Boilève au Gouverneur général.

³⁰ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Lettre N°1747 du 11/07/1896 du Commandant Supérieur des troupes de l'AOF, le général Boilève au Gouverneur général.

³¹ ANOM. SG.CIV.2. Personnel-Service de Santé. Etat indiquant l'effectif et l'emplacement des troupes actuellement à la Côte d'Ivoire.

³² ANOM. SG.CIV.2. Personnel-Service de Santé. Etat indiquant l'effectif et l'emplacement des troupes actuellement à la Côte d'Ivoire.

³³ ANOM. SG.CIV.2. Personnel-Service de Santé. Etat indiquant l'effectif et l'emplacement des troupes actuellement à la Côte d'Ivoire.

³⁴ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Lettre N°67 du 9/10/1895 du Commandant Supérieur des troupes de l'AOF, le général Boilève au Gouverneur général.

³⁵ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Situation de l'effectif au 1^{er} octobre 1895

³⁶ Ce sont Grand-Bassam, Grand-Lahou, Bouroubourou, Tiassalé, Brimbo, Singrobo, Ouessou, Toumodi, Kodiokofi, Idié, Dabou

lieutenant³⁷ sont à Dabou. Le 13 septembre 1895, embarque un brigadier d'artillerie à Grand-Bassam pour la France, sur le paquebot *Ville de Maceió*. Le 15 septembre 1895, sur instruction du ministre des Colonies, le commandant militaire uniformisa la durée du séjour des militaires en service au Dahomey et en Côte d'Ivoire. Désormais, devient rapatriable, tout soldat ayant séjourné au moins un an dans ces colonies³⁸.

Le télégramme ministériel du 11 octobre 1895 fixa les effectifs de troupes en Côte d'Ivoire. Les 13^{ème} et 14^{ème} compagnies restent. Pour l'artillerie, un officier, un sous-officier, neuf canonnières et le détachement du Cavalry sont maintenus, l'excédent doit être rapatrié au Sénégal³⁹. En attendant, les artilleurs continuèrent de quadriller le territoire. Au 1^{er} novembre 1895, les hommes stationnés antérieurement à Dabou, sont transférés au poste d'Idié. Il s'agit du lieutenant et de 15 européens. Les neuf canonnières noirs restent à Kodiokofi⁴⁰. Cette baisse des effectifs résulte du décès le 18 octobre 1895 du brigadier Richeut, matricule A151, au poste de Ouessou des suites d'une dysenterie. Le 27 octobre 1895, deux canonnières sont rapatriés en France pour des raisons de santé⁴¹.

Au 1^{er} décembre 1895, 17 artilleurs sont en activité dans la colonie. Le poste d'Idié est dégarni du personnel de l'artillerie. Le seul lieutenant officier a rejoint les canonnières noirs de Kodiokofi. Les postes de Toumodi, Ouessou et Tiassalé, sont occupés chacun par un artilleur européen. À Grand-Lahou, le camp abrite cinq Européens⁴².

En février 1896, il ne reste plus que onze artilleurs en Côte d'Ivoire. A l'analyse du rapport du capitaine Gallé, le commandant territorial des troupes, tous les canonnières noirs ont regagné le Sénégal ou le Soudan. Les onze Européens sont armés de huit canons de montagne. A Kodiokofi qui abrite le plus gros contingent, les quatre militaires disposent de deux canons de montagne de 80 mm. Les six canons restants sont de calibre 42 mm, repartis de la façon suivante : « 2 à Grand-Lahou, 2 à Ouessou et 2 à Toumodi »⁴³.

Après la création de l'AOF, les artilleurs en poste en Côte d'Ivoire sont fournis par les troupes de l'artillerie basées à Dakar (BOCI 1900 1901 : 1129) qui se répartissent en trois groupes :

- 1^{er} groupe basé dans la ville de Dakar, pour la défense du point d'appui de la flotte. Il comprend deux batteries à pied et une batterie de montage.
- 2^e groupe, une batterie à pied et une compagnie de conducteurs pour le Sénégal.
- 3^e groupe (une batterie de montagne, une compagnie de conducteurs au Soudan⁴⁴). En outre, il existe une compagnie d'ouvriers d'artillerie au Soudan et des détachements des compagnies d'ouvriers dans les autres colonies.

En Côte d'Ivoire, une garnison d'artilleurs armée des pièces de 80mm prend ses

³⁷ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Répartition des troupes dans les postes au 1^{er} octobre 1895.

³⁸ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Ordre général N°20. Circulaire du ministre des Colonies relayé par le Chef de bataillon commandant des troupes à la Côte d'Ivoire.

³⁹ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Lettre N°6 du 25/10/1895 de M Marcel, Secrétaire général de la colonie de Côte d'Ivoire au gouverneur général de l'AOF.

⁴⁰ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Répartition des troupes dans les postes au 1^{er} novembre 1895.

⁴¹ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Mutations survenues parmi diverses unités stationnées à la Côte d'Ivoire en octobre 1895.

⁴² ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Répartition des troupes dans les postes au 1^{er} décembre 1895.

⁴³ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Répartition des troupes dans les postes au 1^{er} février 1896.

⁴⁴ ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fonctionnement des services militaires. 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Répartition des troupes dans les postes au 1^{er} février 1896.

quartiers à Bouaflé⁴⁵. Elle comprend deux batteries montées et trois batteries à pied. Au plan tactique, elle est placée sous les ordres d'un Capitaine d'artillerie, chargé de la Sous-direction de Grand-Lahou, siège à l'Etat-major⁴⁶. Ce dernier correspond avec son chef hiérarchique qui est le Directeur de l'artillerie, basé à Dakar⁴⁷. Au plan tactique, sur le champ de la guerre coloniale en Côte d'Ivoire, les canons eurent pour rôle de couvrir la progression des troupes d'infanterie, du génie et celles d'autres spécialités.

4.2 Une arme de soutien aux troupes dans les colonnes ou opérations interarmées

Le mois de novembre 1894 marque le top départ des grandes opérations interarmées⁴⁸ dans l'histoire militaire de la Côte d'Ivoire. Désignées également "colonnes"⁴⁹, ces expéditions de grande envergure s'opèrent loin du rivage, à l'intérieur des terres. Les premiers canonniers à être engagés, sont ceux du corps expéditionnaire de la Colonne de Kong qui, comprend également des soldats de l'infanterie de Marine, du génie aux colonies, des spahis, des médecins militaires et des conducteurs. Sont présentes comme matériels d'artillerie, les pièces de canons de 80 mm et ceux de 42 mm pour une batterie de montagne ou de campagne à pied.

Pour le 80 mm, outre le capitaine Guigou, le commandement est assuré par les lieutenants Bégon et Bourrat. Pour les 42 mm, chaque batterie dispose de « 4 canons avec affûts, 4 obusiers, 2 obusiers avec rechange, 2 charriots de batterie, 12 caissons d'artillerie » (De Brettes, 1845 : 173). 74 artilleurs dont 38 Africains veillèrent sur la batterie de 80 mm. Quant à celle de 42 mm, elle est entretenue par 18 artilleurs.

Pour l'artillerie de Marine en Côte d'Ivoire, c'est la première fois qu'un effectif aussi important d'artilleurs manœuvre dans la colonie. Venue du Dahomey, la section de 80 mm débarque le 28 octobre 1894, sous les ordres du lieutenant Bégon. Les pièces et les munitions sont ensuite expédiées de Grand-Lahou à Tiassalé. La remontée des mulets portant le matériel et les pièces de la seconde batterie de 42 mm, a lieu par voie terrestre. Le 10 novembre 1894, seule la batterie de 80 mm est au grand complet à Tiassalé (Monteil, 1902 : 51), lieu de concentration de toutes les troupes mobilisées avant de mettre le cap sur les régions djimini pour combattre les sofas de Samory.

Mais, l'échec de la colonne Pineau face à la révolte de l'armée de Bonoua, contraint Monteil à recourir à l'artillerie. L'objectif est de démolir la forteresse de Bonoua, servant de place fortifiée à Kadjo Amangoua, le commandant de l'armée abouré. Déjà montée à Tiassalé, la section de 80 mm de montagne reçut l'ordre de redescendre. Le 16 novembre 1894 l'assaut est lancé contre Bonoua. Le plan de guerre fractionne les forces coloniales en deux lignes d'attaque. Commandée par le commandant Pineau, une colonne droite suit le chemin de Bonoua, pour attaquer sur le flanc Est. Dirigée par Monteil, la colonne gauche attaque avec la batterie de 80 mm, placée pour la circonstance, sous le commandement du capitaine Jean-

⁴⁵ ANOM. SG. CIV. V. 3f. Opérations contre les trois tribus rebelles au Haut-Bandama (janvier-juin 1911). Rapport d'ensemble politique administratif et militaire du Chef de Bataillon Bourgeon, commandant (6 janvier au 30 juin 1911).

⁴⁶ ANOM. SG. CIV. V. 3f. Lettre N°524 du 15/09/1906 du Gouverneur par intérim de Côte d'Ivoire au Gouverneur général de l'AOF.

⁴⁷ ANOM. SG. CIV. V. 3f. Lettre N°136b du 9/08/1906 du Lieutenant-colonel Metz, Commandant territorial de Côte d'Ivoire au Gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire.

⁴⁸ Une opération interarmée est une manœuvre militaire faisant intervenir plusieurs spécialités militaires (l'infanterie, l'artillerie, le génie, le service de santé, les conducteurs...) pour atteindre un but commun. Ces dernières agissent dans une cohérence opérationnelle qui fondent leur efficacité sur le terrain.

⁴⁹ Jean Noel Loucou définit la colonne comme un détachement militaire, monté de toutes pièces selon les renseignements des sources discrets, pour mener une opération ponctuelle dans le temps. Chargée d'éteindre des foyers d'insurrection précis, la colonne se caractérise également par son effectif variable, sa mobilité, sa légèreté et la présence de plusieurs spécialités militaires.

Baptiste Marchand.

A 100 m de la forteresse, l'avant-garde des forces dirigée par le lieutenant Largeau procède à des tirs nourris pour couvrir le positionnement des artilleurs. Ces derniers déclenchèrent aussitôt des bombardements sur la muraille en bois de Bonoua. Des trous béants sont créés au centre de la face, puis du côté Est du dispositif de défense de l'armée Abouré. Quand les deux colonnes françaises s'élancèrent à l'assaut, elles constatèrent l'abandon des différentes positions par les hommes d'Amangoua. Les français livrèrent aux flammes les villages et matériaux de la forteresse. Grâce cette fois-ci à l'artillerie, l'assaut se solda par aucune perte en vie humaine⁵⁰ et aucun blessé dans les rangs des forces coloniales (Monteil, 1902 : 54).

En janvier 1895, sur la route qui mène à Kong, l'artillerie est utilisée contre les armées baoulé, farouchement opposées au portage et à la traversée de leur territoire. Le 1^{er} janvier 1895, la batterie de 42 mm prend ses quartiers à Oussou pour renforcer la garnison, après quatre attaques des guerriers baoulé (Monteil, 1902 : 69). Elle reçut également la mission de sécuriser la ligne de ravitaillement entre Tiassalé et Kodiokofi (Baratier, 1918 : 184)

Le 19 février 1895, la batterie de 80 mm⁵¹ est à Kodiokofi, le poste français le plus avancé. Un mois plus tard, en compagnie du reste de la troupe, elle entre à Satama. Une section de 80 mm, c'est-à-dire 2 canonniers européens, 13 Africains et toute la batterie de 42mm restèrent à Kodiokofi⁵². Avec un détachement de la 4^e compagnie des tirailleurs haoussa, ils assurent la base arrière en veillant sur le poste, placé alors sous les ordres du sous-lieutenant d'artillerie, Bourrat Louis-Parfait (Monteil, 1902 : 22).

Le 15 mars 1895, à 600 m à l'Ouest du village de Dabakala, la 9^e compagnie et une section de la 15^e compagnie de tirailleurs sénégalais lancent l'assaut, couverts par les tirs d'artillerie⁵³ ciblant le djassa de Samory⁵⁴. Près du village de Tadelédougou, au moment de traverser la rivière Bé, des indices d'une présence des sofas, contraignirent les sections à se mettre rapidement en mode offensive. La section d'artillerie et la 15^e compagnie formèrent alors le groupe de combat, soutenu par la 10^e compagnie, sous la houlette du commandant Pineau⁵⁵. Durant les tirs, un lieutenant de Samory dénommé Sekouba, trouva la mort⁵⁶.

Après la dissolution de la colonne Monteil, Binger ordonna au tout nouveau commandant militaire des troupes de la Côte d'Ivoire, le chef de bataillon Paul Constant Caudrelier, d'occuper Satama avec deux compagnies de tirailleurs sénégalais et une section de 80 mm. Suite aux renseignements collectés, Caudrelier jugea cette mission comme « un désastre certain »⁵⁷.

En décembre 1897, le conflit frontalier entre la France et l'Angleterre au niveau du Nord-Est de la Côte d'Ivoire atteint son paroxysme. Les deux nations impérialistes sont à deux doigts de croiser le fer aux portes de Bouna, cédé malicieusement par Samory d'abord aux Français, ensuite aux Anglais⁵⁸. Pour en découdre avec Northcott, le commandant anglais, le

⁵⁰Ce fait d'arme de l'artillerie n'est pas passé inaperçu. En effet, le 18 novembre 1984, le capitaine Marchand et le maréchal des logis Cuvereaux, les deux responsables de la section d'artillerie furent recommandés par le Commandant supérieur de la colonne de Kong, le lieutenant-colonel Monteil, pour faire l'objet de citations spéciales pour faits de guerre.

⁵¹ ANOM.SG.CIV. V.2b. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Lettre N°345 du 13/04/1895 de Binger au ministre des Colonies

⁵² ANOM.SG.CIV. V.2b. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Lettre N°345 du 13/04/1895 de Binger au ministre des Colonies

⁵³ ANOM. SG.CIV. V.2b. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Journal de marche de la colonne de Kong du mois de mars 1895.

⁵⁴ ANOM. SG.CIV. V.2b. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Journal de marche de la colonne de Kong du mois de mars 1895.

⁵⁵ La section d'artillerie avec comme munitions 72 obus (confère Baratier 1918 : 189)

⁵⁶ Les renseignements français le désignèrent comme le meurtrier du capitaine Menard.

⁵⁷ ANOM.SG.CIV. V.2b. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Lettre N°24 du 11/05/1895 du commandant des troupes de la Côte d'Ivoire, Caudrelier à Binger.

⁵⁸ Bouna venait d'être abandonné par Samory et un conflit frontalier opposa les deux nations impérialistes. Contrairement aux espoirs de Samory, cette crise ouverte connu son dénouement avec l'accord franco-britannique du 28 juin 1898. Selon les

commandant Caudrelier, chef de la Région militaire Niger-Volta marche avec deux sections de canon de 80 mn (Y. Person, 1975, p. 1924). Il fait installer en janvier 1898, un poste militaire à Kong qui est aussitôt mis sous blocus en février 1898 par les sofas de Sarankenyi-Mori (Y. Person, 1975, p. 1935). Le sauvetage des assiégés eut lieu le 27 février 1898 par Caudrelier, les capitaines Bouland et Gouraud munis des deux canons. Mais, deux mois après leur départ, la garnison française de Kong est à nouveau encerclée par les samoriens⁵⁹. Appuyés par l'artillerie britannique⁶⁰, ces derniers lancèrent une offensive le 30 avril 1898.

Le 3 mai 1898, une opération de sauvetage est montée depuis Sikasso, quartier général de la région Niger-Volta⁶¹. Elle est chargée de « poursuivre les bandes de sofas qui se sont échappées de Sikasso (...), ouvrir les communications directes entre Sikasso et Kong par Tiéman ». Le commandant Pineau marche alors avec une colonne de 733 hommes dont une section de 80 mm, placée sous les ordres du lieutenant Sasportes (Person, 1975 : 1986). Arrivée le 8 juin 1898 dans les ruines de Kong⁶², la colonne met à nouveau le cap sur Nassian, après avoir détruit plusieurs campements abandonnés par les sofas dans leur retraite vers l'Ouest (Person 1975 : 1988).

Au début du XXème siècle, la seconde révolte du pays baoulé permit à l'artillerie de Marine devenue artillerie coloniale, de faire parler à nouveau la poudre. Caractérisé par sa grande ampleur, ce soulèvement embrasse de 1901 à 1904, des régions de Ouessou au pays Kodé, en passant par le Walèbo. Selon le gouverneur Clozel, les causes demeurent l'instauration de l'impôt, le portage, l'interdiction du commerce de la poudre, des armes sans oublier la récurrence des corvées⁶³.

Les routes de ravitaillement du Moronou basculèrent dans une insécurité chronique. Un convoi de 32 porteurs est massacré et une caravane commerciale attaquée à Toumnyamé. À Singrobo, le 14 juillet 1902, malgré l'escorte de dix gardes, les courriers sont également pris à partie. Les N'Gban et les Agba unirent leurs efforts pour attaquer les communications et convois de ravitaillement⁶⁴.

En décembre 1902, traqués par les reconnaissances et déterminés à poursuivre la lutte, les N'Gban se réfugièrent sur le massif de Ourombo Bocca, décrit par le général Houry comme un relief marqué « de gorges profondes et ses pentes sont boisées jusqu'au sommet. Là se trouve un étang sacré auquel les superstitions locales attachent un caractère de mystère et d'invincibilité »⁶⁵.

Parties du poste de Ouessou le 4 janvier 1903, les troupes coloniales se scindèrent en deux groupes pour attaquer les positions N'Gban. Lors de l'escalade des versants de la colline, l'infanterie est couverte par les tirs d'artillerie qui visent le sommet du massif. Désarmés par les bruits et éclats d'obus, les N'Gban se dispersèrent. Le lendemain, les émissaires sont envoyés

termes de cette entente, les Français doivent évacuer le Wa et autres postes de la Volta blanche, pour s'établir à direction de l'ouest, à Bouna jusqu'à Bondoukou, établissant ainsi la jonction Soudan-Golfe de Guinée, deux semaines avant la même jonction avec le pays Baoulé, par le capitaine Benoit. Le 10 août 1898, les Anglais, à leur tour, traversent la Volta en direction de l'est, pour établir leur résidence à Bolé.

⁵⁹ Contrairement au premier siège qui l'a trouvé à Dabakala, le second siège trouva Samory à Boribana, 35 km au Nord de Katiola et 20 km à l'Est de Marabadiassa (Y. Person 1975 : 1937).

⁶⁰ Ces canons ont été pris à l'armée anglaise lors de la bataille de Wa. Au total, ce siège a été mené par 2000 sofas, soit le quart ou le tiers de l'armée de l'Est, commandée par Sarankenyi-Mori, le fils de Samory (Y. Person 1975 : 1975).

⁶¹ En avril 1898, l'Etat-major de la Région militaire a été transférée à Bobo-Dioulasso.

⁶² Ce convoi est précédé le 27 mai 1898 des troupes dirigées par le capitaine Benoit. Les sofas se retirèrent définitivement sur le Bandama, ce qui marqua le terme de la bataille de Kong.

⁶³ ANOM.CIV. V.3b. Opérations dans le Baoulé (Octobre 1901-mai1905). Lettre du 3/04/1903 du gouverneur Clozel au gouverneur général.

⁶⁴ ANOM.CIV. V.3b. Opérations dans le Baoulé (Octobre 1901-mai1905). Rapport N°25C du 18/02/1903 sur la situation militaire du 2° semestre de 1902. Envoyé par le Général Houry au gouverneur général de l'AOF.

⁶⁵ ANOM.CIV. V.3b. Opérations dans le Baoulé (Octobre 1901-mai1905). Rapport N°25C du 18/02/1903 sur la situation militaire du 2° semestre de 1902. Envoyé par le Général Houry au gouverneur général de l'AOF.

au poste de Toumodi, pour traiter des conditions d'une paix⁶⁶.

En 1910, durant les opérations contre les Abbey, une section de l'artillerie débarque de Dakar pour les besoins tactiques du commandant Noguès (État-Major de l'armée 1931 : 150), le chef des opérations. Le 15 juin 1910, commandée par le lieutenant Bonnabel, cette section soutient un autre assaut sur le massif de l'Ouombo Bocca.

En 1911, l'artillerie bombarda également les villages Nanafoués-Kpris. Pour le colonisateur, les motifs de cette guerre sont ainsi libellés : « La tribu Nanafoué est rebelle... ils ne s'acquittent plus d'impôt... Nos agents indigènes sont menacés de morts, certains même sont tués dans les sacrifices humains »⁶⁷.

Durant les préparatifs de la colonne, les renseignements collectés firent état de villages fortifiés, défendus par des lignes de palanquées de 80 m d'étendue et renforcées à l'arrière par une tranchée pour tireur. Les flancs sont aussi constitués de palanquées. Ce dispositif de défense est complété par des embuscades, construites à partir de termitières ou d'arbres dissimilés dans la végétation, ce qui fait des entrées de ces villages, de véritables pièges mortels pour l'armée coloniale française.

Au regard de cette configuration défensive, une pièce d'artillerie de montage participe à la colonne de répression⁶⁸. Elle est dirigée par le capitaine Bonnabel, un sous-officier, trois canonniers européens, un sous-officier noir et 13 canonniers noirs⁶⁹. Au cours des opérations, les tirs d'obus causèrent la mort de 23 soldats autochtones dont les chefs de guerre Kouakou Akessy de Salèkro, Kouassi Dia d'Amanzy et Kouassi Borou de Gangro. Du côté de l'armée coloniale, on ne compte que trois blessés⁷⁰.

Par ailleurs, sous la houlette du lieutenant-colonel Levasseur, la période 1911 à 1913 se caractérise par un usage accru de colonnes pour pacifier les régions du Haut-Sassandra et celles du Haut-Cavally. Malgré les difficultés logistiques liées à la nature de la végétation et du relief, la pièce d'artillerie de 80 mm de montage contribua pleinement aux succès des opérations conduites par les chefs de bataillon Bordeaux, Brousse, Noire et Lemoigne (État-Major de l'armée, 1931 : 150). Au mois d'août 1914, au moment de la mobilisation générale pour la grande guerre (Angoulvant, 1916 : 390), le gros lot des troupes d'occupation dont les artilleurs se retira de la colonie, en vue de rallier les théâtres de guerre européens via le port d'Abidjan.

5 Conclusion

Dans les guerres coloniales en Côte d'Ivoire, au nombre des moyens militaires ayant fait basculer la victoire du côté de la France, l'artillerie coloniale occupe indubitablement une place privilégiée. Dotée d'un personnel exclusivement européen au départ, cette arme intégra en son sein des militaires africains pour faire face aux questions d'ordre pratique et opérationnel. En fonction de leurs connaissances et tâches, ils sont officiers, bombardiers, canonniers, ouvriers... Travaillant sur des pièces d'artillerie côtières, maritimes, et terrestres notamment les canons de 80 mm, ces artilleurs furent présents dans la quasi-totalité des grandes batailles émaillant les séquences de la période coloniale en Côte d'Ivoire. De 1843 à 1893, à l'ère des Etablissements français de la Côte d'Or, les artilleurs jouèrent des rôles cruciaux dans

⁶⁶ ANOM.CIV. V.3b. Opérations dans le Baoulé (Octobre 1901-mai 1905). Rapport N°25C du 18/02/1903 sur la situation militaire du 2^e semestre de 1902. Envoyé par le Général Houry au gouverneur général de l'AOF.

⁶⁷ ANOM.SG.CIV. V.3f. Opérations contre les trois tribus rebelles au Haut-Bandama (janvier-juin 1911). Rapport d'ensemble politique administratif et militaire du Chef de Bataillon Bourgeon, commandant (6 janvier au 30 juin 1911).

⁶⁸ ANOM.SG.CIV. V.3f. Opérations contre les trois tribus rebelles au Haut-Bandama (janvier-juin 1911). Rapport d'ensemble politique administratif et militaire du Chef de Bataillon Bourgeon, commandant (6 janvier au 30 juin 1911).

⁶⁹ ANOM.SG.CIV. V.3f. Opérations contre les trois tribus rebelles au Haut-Bandama (janvier-juin 1911). Rapport d'ensemble politique administratif et militaire du Chef de Bataillon Bourgeon, commandant (6 janvier au 30 juin 1911).

⁷⁰ ANOM.SG.CIV. V. 3f. Opérations contre les trois tribus rebelles au Haut-Bandama (janvier-juin 1911). Rapport d'ensemble politique administratif et militaire du Chef de Bataillon Bourgeon, commandant (6 janvier au 30 juin 1911).

le bon déroulement des opérations amphibies qui demeurent des choix tactiques adaptées à la configuration des régions lagunaires et côtières, où se limite alors l'influence française.

Mais à la création de la colonie de Côte d'Ivoire, à l'heure de pénétrer pour conquérir ou pacifier les terres nouvelles de l'intérieur, l'artillerie coloniale est également au rendez-vous. Grâce à sa puissance destructrice des fortifications et surtout son impact psychologique effrayant sur les armées autochtones ivoiriennes, elle est présente dans les grandes colonnes terrestres qui se particularisent par l'organisation et la marche de plusieurs spécialités des troupes coloniales aux fins d'atteindre des objectifs militaires communs. Cette contribution de l'artillerie coloniale dans la pacification de la Côte d'Ivoire étant ainsi connue, qu'en est-il exactement de celle des autres armes coloniales notamment, l'infanterie, la cavalerie (spahis) ou le service de santé militaire ?

RÉFÉRENCES

Les sources d'archives

Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

Série Géographique Côte d'Ivoire

- [1] CIV. XVI. 3. Troupes et Marine a. Armement (mai 1891-avril 1894). Lettre N°112 du 23/01/ 1894 de Binger au ministre de la Guerre.
- [2] CIV. XVI. 3. Troupes et Marine a. Armement (mai 1891-avril 1894). Lettre N°112 du 27/06/ 1893 du ministre de la Guerre au Sous-secrétaire d'Etat aux colonies.
- [3] CIV. XVI. 5. Marine-Bateaux (1890-1896). b. Chaloupe le Diamant. Lettre N°47 du 22/06/1894 de Jean-François Cousturier au ministre des Colonies.
- [4] CIV. XVI. 5. Marine-Bateaux (1890-1896). b. Chaloupe le Diamant. Etats des munitions de guerre sur le Diamant.
- [5] CIV. XVIII. 2. Personnel Généralités (1890-1903). Service de santé. Etat indiquant l'effectif et l'emplacement des troupes actuellement en Côte d'Ivoire.
- [6] CIV. XVIII.2. Personnel Service de Santé 1895. Note du 27/02/1896 sur le fonctionnement du service de santé.
- [7] CIV. V. 3f. Operations militaires et situation générale. Opérations contre les trois tribus rebelles au Haut-Bandama (janvier-juin 1911). Rapport d'ensemble politique administratif et militaire du Chef de Bataillon Bourgeon, commandant (6 janvier au 30 juin 1911).
- [8] CIV. V. 3f. Operations militaires et situation générale. Lettre N°524 du 15/09/1906 du Gouverneur par intérim de Côte d'Ivoire au Gouverneur général de l'AOF.
- [9] CIV. V. 3f. Operations militaires et situation générale. Lettre N°136b du 9/08/1906 du Lieutenant-colonel Metz, Commandant territorial de Côte d'Ivoire au Gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire.
- [10] CIV. V. 2b. Operations militaires et situation générale. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Lettre N°345 du 13/04/1895 de Binger au ministre des Colonies
- [11] CIV. V. 2b. Operations militaires et situation générale. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Journal de marche de la colonne de Kong du mois de mars 1895.
- [12] CIV. V.2b. Operations militaires et situation générale. Colonne de Kong (mars-avril 1895). Lettre N°24 du 11/05/1895 du commandant des troupes de la Côte d'Ivoire, Caudrelier à Binger.
- [13] CIV. V.3b. Operations militaires et situation générale. Opérations dans le Baoulé (Octobre 1901-mai1905). Lettre du 3/04/1903 du gouverneur Clozel au gouverneur général

- [14] CIV. V.3b. Opérations militaires et situation générale. Opérations dans le Baoulé (Octobre 1901-mai1905). Rapport N°25C du 18/02/1903 sur la situation militaire du 2^e semestre de 1902. Envoyé par le Général Houry au gouverneur général de l'AOF.
- [15] CIV. V.3b. Opérations militaires et situation générale. Opérations dans le Baoulé (Octobre 1901-mai1905). Rapport N°25C du 18/02/1903 sur la situation militaire du 2^e semestre de 1902. Envoyé par le Général Houry au gouverneur général de l'AOF.
- [16] CIV. V.3f. Opérations contre les trois tribus rebelles au Haut-Bandama (janvier-juin 1911). Rapport d'ensemble politique administratif et militaire du Chef de Bataillon Bourgeon, commandant (6 janvier au 30 juin 1911).

Archives Nationales du Sénégal

- [1] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Lettre N°1747 du 11/07/1896 du Commandant Supérieur des troupes de l'AOF, le général Boilève au Gouverneur général de l'AOF.
- [2] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Lettre N°67 du 9/10/1895 du général Boilève au Gouverneur général de l'AOF.
- [3] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Situation de l'effectif au 1^{er} octobre 1895.
- [4] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Ordre général N°20. Circulaire du ministre des Colonies retransmis par le Chef de bataillon, commandant des troupes à la Côte d'Ivoire.
- [5] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Lettre N°6 du 25/10/1895 de M Marcel, Secrétaire général de la colonie de Côte d'Ivoire au Gouverneur général de l'AOF.
- [6] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Répartition des troupes dans les postes au 1^{er} décembre 1895.
- [7] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Mutations survenues parmi diverses unités stationnées à la Côte d'Ivoire en octobre 1895.
- [8] ANS. 5D22. Côte d'Ivoire. Répartition des troupes et fournitures des vivres militaires 1895-1901. Troupes de la Côte d'Ivoire. Répartition des troupes dans les postes au 1^{er} décembre 1896.

Les sources imprimées

- [1] ANGOULVANT Gabriel, 1916, *La pacification de la Côte d'Ivoire, Méthodes et résultats (1908-1915)*, Paris, Larose.
- [2] ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE 1789-1791, 1791, *Projet de décret sur l'organisation de l'artillerie de la Marine*, Paris, Imprimerie Nationale.
- [3] CLOZEL François-Jean, 1906, *Dix ans à la Côte d'Ivoire*. Paris, Augustin Challamel.
- [4] DE BRETTE et J-B MARTIN, 1845, *De l'organisation de l'Artillerie en France*, volume 1, Paris, J. CORREARD.
- [5] GATELET Auguste Louis Charles, 1901, *Histoire de la conquête du Soudan français 1878-1899*, Paris, Berger-Levrault.
- [6] HECQUARD Hyacinte, 1855, *Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale*, Paris, Bénard et compagnie.
- [7] *Le Monde illustré*, 1856, Paris, Librairie nouvelle.

- [8] LEROY, 1922, *Historique de l'artillerie, de l'origine à 1914*, Paris, Ecole militaire de l'artillerie.
- [9] *Les Tablettes Coloniales* N°16 du 21 janvier 1891.
- [10] MARTY Paul, 1922, *Etude sur l'islam en Côte d'Ivoire*, Paris, Ernest Leroux.
- [11] MINISTERE DE LA GUERRE, 1837, *Etat militaire du corps royal de l'Artillerie de France*, Levrault, Paris.
- [12] MINISTERE DES FINANCES, 1846, *Projet de loi : portant fixation du budget général de l'exercice*, volume 2, Paris, Imprimerie nationale.
- [13] MONTEIL Louis-Parfait, 1902, *La colonne de Kong, une page d'histoire militaire*, Paris, Henri-Charles-Lavauzelle.
- [14] VALLERNAUD Prosper, 1910, *Contribution à l'histoire de Saint Vallier : une page d'honneur, officiers et membres de la légion d'honneur*, Valence, Imprimerie Césas et fils.
- [15] BOCI 1900.

La Bibliographie

Les ouvrages

- [1] ASSOCIATION N'ZIMA, 2013, *Grand-Bassam, Métropole médiévale des N'Zima*, t₁, Abidjan, Cerap.
- [2] ATGER Paul, 1962, *La France en Côte d'Ivoire de 1843 à 1893. Cinquante ans d'hésitations politiques et commerciales*, Dakar, Université de Dakar.
- [3] BARATIER A, 2015, *Epopées africaines*, Paris, Harmattan.
- [4] BARTHELEMY Edouard, 1848, *Notice historique sur les établissements français des côtes occidentales d'Afrique*, Paris, Hachette/ Bnf.
- [5] Basset et Paul, 1931, *L'Artillerie aux colonies*, Paris, imprimerie Villain et Bar.
- [6] Bernard Schnapper, 1961, *La politique et le commerce français dans le golfe de Guinée, de 1838 à 1871*, Paris, Mouton.
- [7] CANGAH Guy et EKANZA Simon-Pierre, 1978, *La Côte d'Ivoire par les textes : de l'aube de la colonisation à nos jours*. Abidjan, Nouvelles Editions Africaines.
- [8] CAPRARA Andréa, 2011, *Transmettre la maladie : représentation de la contagion chez les Alladian de Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- [9] DE CHESNEL M Louis Pierre François Adolphe, 1857, *Dictionnaire de technologie, étymologie et définition des termes employés dans les arts et métiers*, Paris, J-P Migne.
- [10] DELAFOSSE Maurice, 1931, *Histoire des colonies française et de l'expansion de la France dans le monde, t4, Afrique occidentale française*, Paris, librairie Plon.
- [11] EKANZA Simon-Pierre, 1995, *Le dernier siècle de l'Afrique libre*, Abidjan, Presse universitaire de Côte d'Ivoire.
- [12] ETAT MAJOR DE L'ARMEE, 1931, *Exposition coloniale internationale de Paris de 1931, Les armées françaises d'outre-mer, histoire militaire de l'Afrique Occidentale Française*, Paris, Imprimerie nationale.
- [13] GENTIL Pierre, 1978, *Les troupes du Sénégal de 1816 à 1890, Tome 1*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines.
- [14] KASSI TANO Pascal, 2016, *Le bois dans l'économie de la Côte d'Ivoire : 1880-1960*, Paris, l'Harmattan.
- [15] KIPRE Pierre, 1985, *Villes de Côte d'Ivoire 1893-1940*, t₁, Abidjan, Nea.
- [16] KIPRE Pierre, 1987, *Mémorial de Côte d'Ivoire : la Côte d'Ivoire coloniale*, Abidjan, vol 2, Edition Ami.
- [17] LOUCOU Jean-Noël, 2015, *Côte d'Ivoire, Les résistances à la conquête coloniale*, 3^{ème} édition, Abidjan, Cerap.

- [18] MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES, 1851, *Annales maritimes et coloniales : publiées avec l'approbation du ministre de la marine et des colonies*, Paris, Imprimerie Royale.
- [19] SAINT-MARTIN Yves-Jean, 1989, *Le Sénégal sous le second Empire : naissance d'un empire colonial (1850-1871)*, Paris, Karthala Editions.
- [20] SECRETARIAT D'ETAT DE LA GUERRE (15...-1791), 1886, *Journal officiel militaire*, N°36, Paris, Imprimerie L. Baudoin et Cie.
- [21] SURET-CANALE Jean, 1977, *L'Afrique noire occidentale et centrale, l'ère coloniale 1900-1945*, Paris, Editions Sociales.

Les thèses et mémoires

- [1] LATTE EGUE Jean-Michel, 2008, « Les échanges commerciaux dans le bassin occidental de la lagune Ebrié, 1830-1931 », Abidjan, Université de Cocody [Thèse de Doctorat d'Etat d'Histoire].
- [2] PERSON Yves, 1970, « Samory une révolution Dyula », Dakar, IFAN [Thèse de Doctorat, Tome II].
- [3] TIREFORT Alain, 1989, « Européens et Assimilés en base Côte d'Ivoire (1893-1958/1960 mythes et réalités d'une société coloniale », Bordeaux, Université de Bordeaux 3 [Thèse de Doctorat d'État d'Histoire].
- [4] TRAORE Siaka, 2021, « Les forces de sécurité en Côte d'Ivoire 1886-1961 », Bouaké, Université Alassane Ouattara [Thèse unique de Doctorat d'Histoire].
- [5] MANOUAN Catherine, 1989, « Bassam : De la fondation du fort Nemours à son déclin : 1842-1900 », Abidjan, Université Nationale de Côte d'Ivoire [Mémoire de Maîtrise d'Histoire].

La webographie

- [1] Garde Chauvin, consulté le 27 octobre 2022, sur le lien <https://www.garde-chauvin.com/single-post/2017/08/30/-les-compagnies-d-ouvriers-d-artillerie-de-marine>
- [2] GAUTHIER, Y. J.T. (2019). « Le fort de Dabou : architecture et conservation d'un lieu historique de Côte d'Ivoire » in les *Cahiers du SICY*, N°001, décembre
- [3] Gilles Aubagnac, 2014, « Les corps d'artillerie et le corps des artilleurs » in *Corps* N°12, pp. 87-88, consulté le 15 décembre 2022 sur [cairn.info](https://www.cairn.info) <https://www.cairn.info/revue-corps-2014-1-page-87.htm>.
- [4] La Coloniale consultée sur le lien http://67400.free.fr/monsiteweb/la_coloniale.htm, le 23 juillet 2020.
- [5] Les canons revolver hotchkiss de 37, 47 et 53mn, consulté le 28/10/2022 sur le lien http://www.fortiffsere.fr/artillerie/index_fichiers/Page854.htm.
- [6] Opération militaire amphibie définition, consultée le 31 octobre 2022, sur le lien https://www.encyclopedie.fr/definition/Op%C3%A9ration_militaire_amphibie.

Les Articles et Actes de colloque

- [1] AUBAGNAC Gilles, 2014, « Le corps et l'architecture militaire : « corps de place », « corps de logis », « corps d'enceinte », « corps de garde », « corps de siège » », *Corps*, 1, N° 12, p. 85-86.
- [2] ESSOH NOME Rose De Lima, 2022, « Parcours d'une ville coloniale dans le sud de la Côte d'Ivoire : Dabou de 1853 à 1933 », *Actes du colloque international Bouaké mars 2020*, Bouaké, Nouvelles Editions Balafons, pp. 145-167.

[3] LASME Yao Jean TERENCE Gauthier et KOUASSI Kouakou Siméon, 2018, « L'importance de la ville de Dabou à l'époque coloniale : des repères à partir de la mémoire collective », *GODO GODO*, N° 31, p. 43-53.